



Christian Bréchet

Indicateurs d'Evaluation

Quelles que soient les évolutions à venir de l'organisation de la recherche en France, il sera essentiel de définir les indicateurs d'évaluation des mesures prises ; ces données sont incontournables et auront un impact considérable sur les orientations du pays.

Dans ce contexte, le classement proposé par l'université Jiao-Tong de Shanghai : le fameux « classement de Shanghai », dont la notoriété surprend ses propres auteurs, a globalement, malgré des biais évidents, le mérite de proposer des bases objectives de comparaison ; il a en particulier souligné les faiblesses des universités françaises. Parallèlement, des études bibliométriques, de qualité variable, ont été publiées en France, qui visent à évaluer les performances des institutions de recherche françaises, en particulier dans le domaine de la recherche biomédicale et en santé. En se plaçant à un niveau « macroscopique », à l'aide d'un *panel* d'indicateurs et d'une méthodologie reconnue et utilisée par des institutions comme l'Université de Leiden aux Pays-Bas, et en corrigeant le biais lié au problème de l'identification des institutions françaises impliquées dans des travaux scientifiques (en raison d'un mauvais libellé des adresses dans les articles¹), l'Inserm se place clairement au niveau d'institutions de renommée mondiale, telles que le *Medical Research Council* au Royaume-Uni (*Nature* 2005 ; 438 (7068) : 559 ; *Les Échos* du 02-04-2007). Ces résultats sont bons, et en fait remarquables si l'on veut bien un instant comparer le niveau de financement de la recherche biomédicale en France à celui consenti par les États-Unis ou le Royaume-Uni, bien sûr, mais aussi, et de façon probablement plus inquiétante, par certains pays d'Europe du Nord et par des pays asiatiques émergents.

Néanmoins, il reste vrai que la France ne parvient pas à rattraper son retard dans le domaine des sciences de la vie et de la recherche biomédicale, en raison surtout, mais pas seulement, des difficultés rencontrées par les universités et les facultés de médecine. La recherche biomédicale française doit, pour rester compétitive, s'adapter à la compétition

¹ Voir <http://www.eva.inserm.fr/Bibliometrie/Frameset.jsp>

mondiale, se réformer (notamment dans ses modalités de recrutement et les profils de carrière proposés aux chercheurs et ingénieurs-techniciens, ce qui a déjà été entamé à l'Inserm²) et bénéficier d'un soutien financier à la hauteur des enjeux, et moins fragmenté.

Dans ce contexte, une étude comme celle de Philippe Even à Paris V a le vrai mérite d'afficher en toute transparence la productivité ou l'absence de productivité des chercheurs, quelle que soit leur institution d'origine ; elle souligne aussi la faiblesse de certaines universités lorsqu'elles ne sont pas associées à un EPST (Enquête P5.N, p. 142 - *Les Échos* du 23-07-07) ; enfin, l'article publié dans *Les Échos* a également l'honnêteté de souligner la faiblesse du soutien financier à la recherche biomédicale française. Cette étude a cependant des défauts méthodologiques évidents : prise en compte de la seule notoriété globale des revues, méthode maintenant assez largement contestée, choix de critères non soumis à discussion, tel le *corresponding author* utilisé pour déterminer l'auteur principal, fréquentes inexactitudes (bien sûr inévitables dans ce genre d'exercice).

Il n'y a pas d'indicateur « miracle », pas plus le facteur d'impact que l'index de citation ou le facteur h^3 ; chacun d'entre eux a son utilité, et c'est la combinaison de ces facteurs qui est informative. L'index de citation est utilisé dans toutes les études récentes européennes ou internationales, et ce n'est pas un hasard ; contrairement à ce qui a pu être dit, il ne favorise pas plus, ni moins, que le facteur d'impact les sujets « à la mode » : on le sait, les grandes revues généralistes sont influencées dans leurs décisions de publication par cette même mode. Le facteur h est très utile pour apprécier l'impact sur la science de la carrière des chercheurs « seniors », d'où son utilisation grandissante dans les universités nord-américaines ou asiatiques ; bien entendu, il ne peut pas être utilisé pour analyser les évolutions récentes de chercheurs. Enfin, il est possible pour le facteur d'impact, comme pour l'index de citation, de tenir compte de la position du chercheur dans la liste des auteurs, et ce point est fondamental.

La discussion sur la bibliométrie doit donc répondre à certains principes : elle doit sortir du cadre « franco-français » qui favorise les interprétations partisans. Les méthodologies doivent être clairement discutées, décrites et validées, et donc bénéficier d'une *peer review*. C'est la raison pour laquelle l'Inserm a commandité une évaluation externe de ses performances scientifiques, qui sera réalisée par une société canadienne.

De plus, la bibliométrie, bien qu'incontournable, ne peut être le seul critère d'évaluation de la recherche biomédicale : celle-ci doit pouvoir s'adapter aux spécificités de la recherche translationnelle et clinique, à condition de mettre en avant l'innovation réelle des recherches

² Voir Inserm Actualités n°205

³ Voir http://www.eva.inserm.fr/Bibliometrie/Indicateurs/Indicateurs_bibliometriques_Inserm.pdf

effectuées. Une activité, également innovante, d'enseignement, de valorisation – notamment avec des brevets de valeur réelle (ie associés à des contrats et licences), l'implication du chercheur dans l'expertise, le lien avec les associations, fondations et ligue de patients et, d'une manière générale, la diffusion des connaissances à la société sont aussi des éléments à prendre en compte. Les débats sur la bibliométrie nous font courir le risque d'occulter ces aspects essentiels.

Nous sommes tous d'accord pour dire que l'évaluation est la clef de voûte d'une politique scientifique, mais nous devons éviter une prolifération d'études qui auront souvent pour seul point commun de démontrer la thèse de l'auteur... La recherche en sciences de la vie et dans le domaine biomédical est un sujet majeur du fait de l'impact sociétal et économique de la santé, et de l'effort majeur consenti dans ce domaine par les pays modernes ; elle mérite plus que de véritables « guerres de chapelle » stériles et profondément délétères pour la communauté scientifique. Une publication comme celle de Philippe Even a le mérite d'afficher l'évaluation transparente de l'activité individuelle du chercheur comme une nécessité, quel que soit, une fois encore, son statut. Elle montre, contrairement à l'interprétation qui peut en être donnée, à quel point un organisme comme l'Inserm représente la force de la recherche biomédicale française ; les réformes, essentielles, doivent s'appuyer sur cette force, sinon le risque est de tout perdre.